A robotic arm with a yellow base and silver joints is positioned over a conveyor belt. The conveyor belt is moving several biscuits, including round ones and square ones. The background shows a factory environment with glass panels and industrial equipment.

Développement économique de l'industrie alimentaire en Wallonie

Rapport économique annuel 2018-2019

Contenu

Executive summary
Chiffre d'affaires
Investissements
Commerce extérieur
Emploi
Employeurs
Valeur ajoutée
Compétitivité

Chiffres-clés 2018



CHIFFRE D'AFFAIRES

8,55 milliards d'€
- **1,7 %**



INVESTISSEMENTS

457 millions d'€
- **0,1 %**



EMPLOIS

22 813
+ **2,0 %**



EMPLOIS INDIRECTS

37 001
+ **2,0 %**



EXPORTATIONS

4,26 milliards d'€
- **0,3 %**



IMPORTATIONS

3,41 milliards d'€
- **4,2 %**



BALANCE COMMERCIALE

847 millions d'€
+ **19,2 %**



NOMBRE D'EMPLOYEURS

1 564
- **0,3 %**

Executive summary

Chiffre d'affaires

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (19,8 % du chiffre d'affaires total)

Le chiffre d'affaires sur le marché intérieur diminue de 3,3 %

Les achats transfrontaliers d'aliments et boissons augmentent de 4,6 %

Investissements

Industrie alimentaire plus gros investisseur industriel

Les investissements restent stables

Le reste de l'industrie manufacturière voit ses investissements chuter de 8 %

Commerce extérieur

Balance commerciale positive de 847 millions € (+19 % par rapport à 2017)

61% des exportations vers les pays voisins mais elles diminuent par rapport à 2017 (-2,0 %)

Exportations vers l'Allemagne chutent de 16 %

Emploi

60.000 emplois en 2018

L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie

Près d'1 emploi industriel sur 5 se trouve dans le secteur alimentaire

Executive summary

Employeurs

97 % des employeurs comptent moins de 100 travailleurs

30 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

Valeur ajoutée

Environ 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie provient de l'industrie alimentaire

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté en moyenne de 3,3 % par an depuis 2014

Le reste de l'industrie fait légèrement moins bien sur les 4 dernières années (+2,8 % par an)

Compétitivité

Une heure de travail coûte 1/5e de plus en Belgique que dans les pays voisins

En 2018, les décisions politiques ont rendu la facture d'électricité des entreprises alimentaires 337% plus chère

Chiffre d'affaires

Pour la 1ère fois en diminution depuis 2013



€ 8,55

milliards



-1,7 %

en 2018

Points à retenir

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (19,8 % du chiffre d'affaires total)

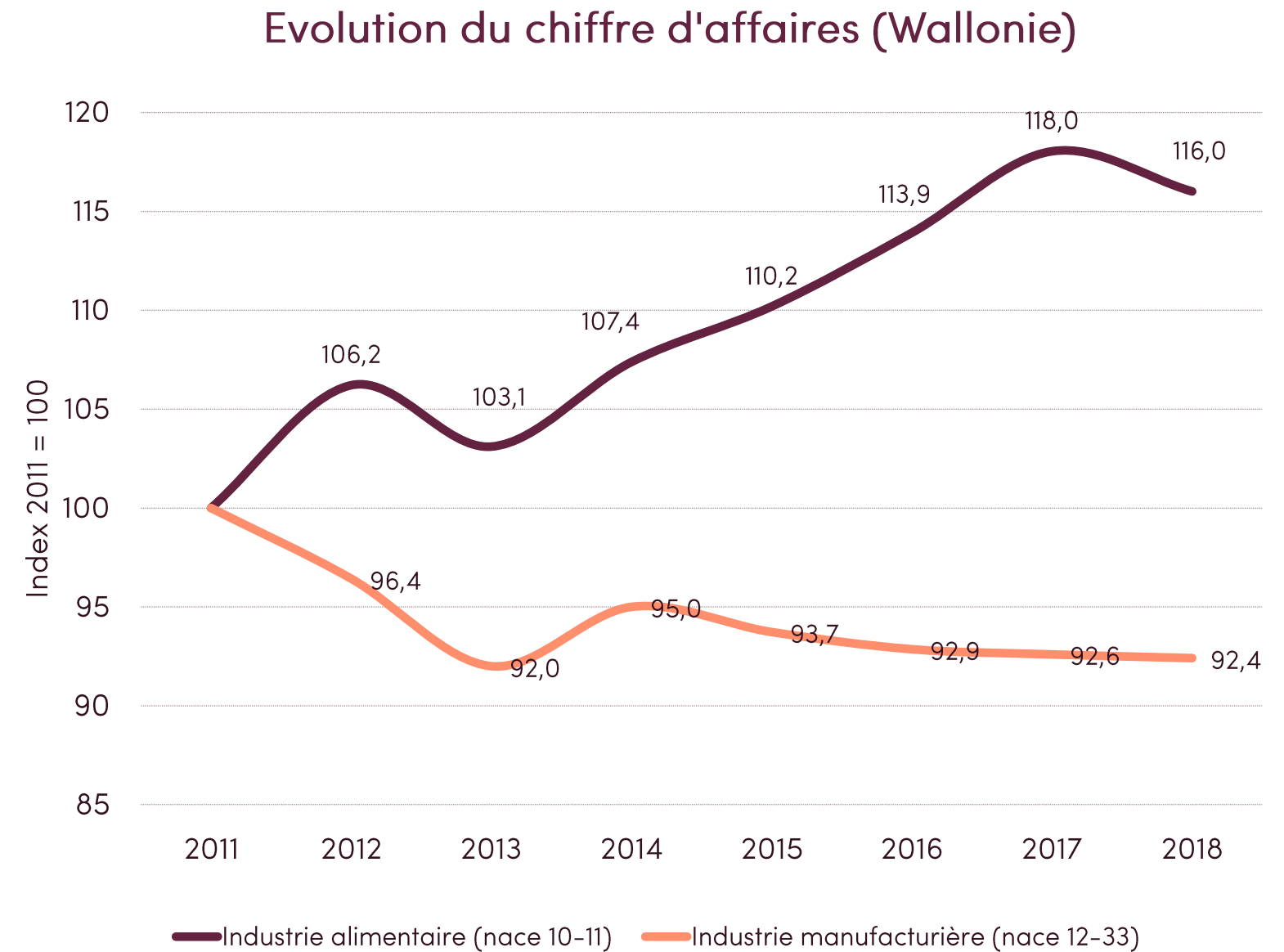
Le chiffre d'affaires sur le marché intérieur diminue de 3,3 %

Les achats transfrontaliers d'aliments et boissons augmentent de 4,6 %

Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire en Wallonie a légèrement diminué de 0,7% en 2018, pour atteindre 8,55 milliards d'euros. Cela met temporairement un terme à la période de croissance persistante lancée en 2013. Ce résultat décevant est principalement à imputer à la baisse du chiffre d'affaires réalisé sur le marché belge, et dans une moindre mesure à un recul des exportations.

A noter que le reste de l'industrie manufacturière continue à perdre du terrain.

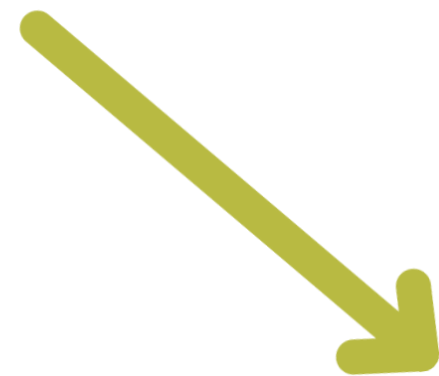


Investissements

Stabilisation à un haut niveau



€ 457
milliards



-0,1 %
en 2018

Points à retenir

Industrie alimentaire plus gros investisseur industriel

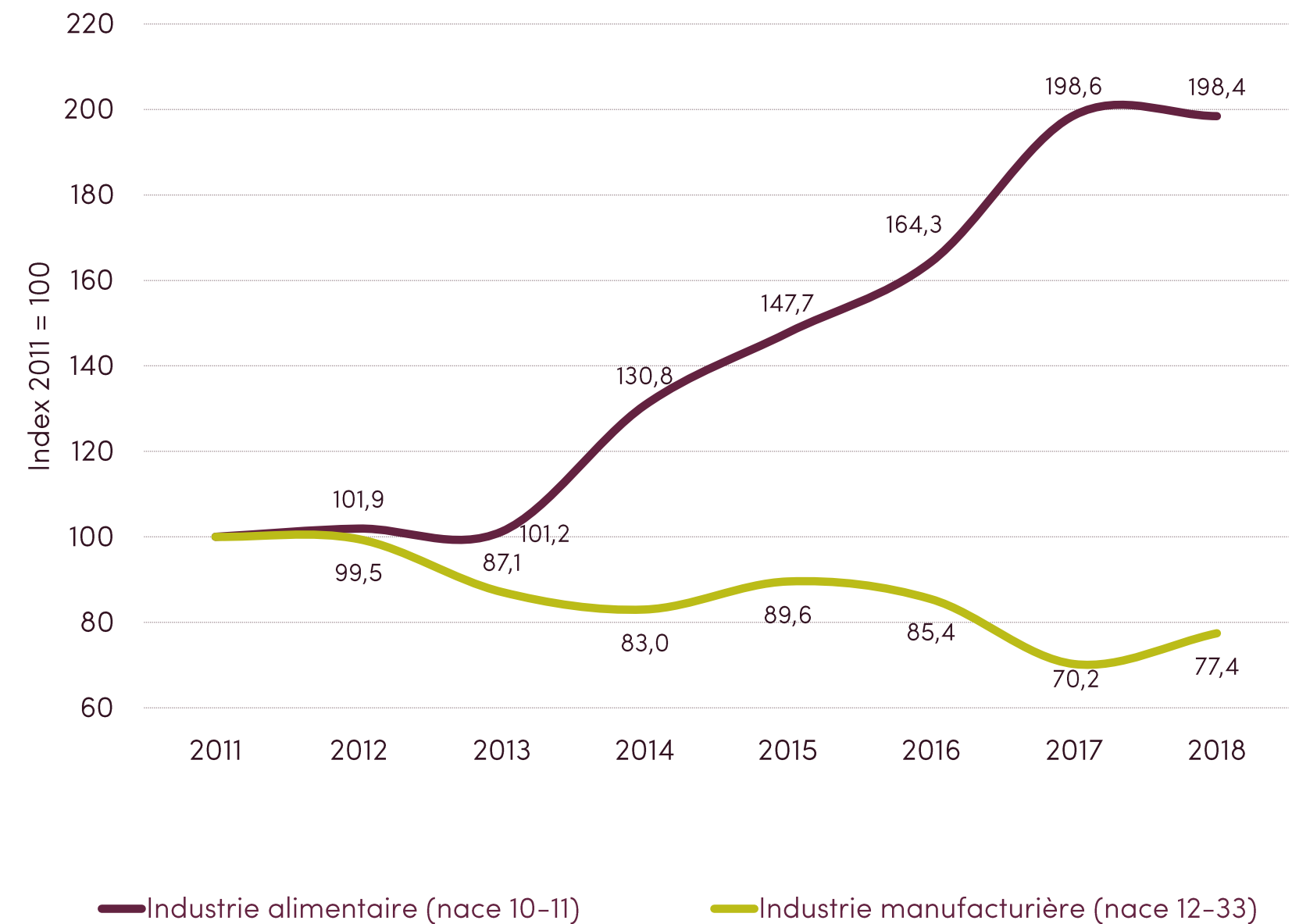
Les investissements restent stables

Le reste de l'industrie manufacturière voit ses investissements chuter de 8 %

Évolution des investissements

L'industrie alimentaire a investi pour un montant de 457,4 millions d'euros en Wallonie en 2018, soit un montant quasi- équivalent à celui de 2017. Avec plus de 30% du total des investissements industriels réalisés en 2018, l'industrie alimentaire confirme sa place parmi les secteurs qui investissent le plus. Les chiffres disponibles ne permettent pas d'être sûr à 100% qu'il s'agit du plus grand investisseur industriel, mais le montant élevé ainsi que l'évolution positive de ces dernières années, alors que le reste de l'industrie chute plutôt, suggère que c'est bien le cas.

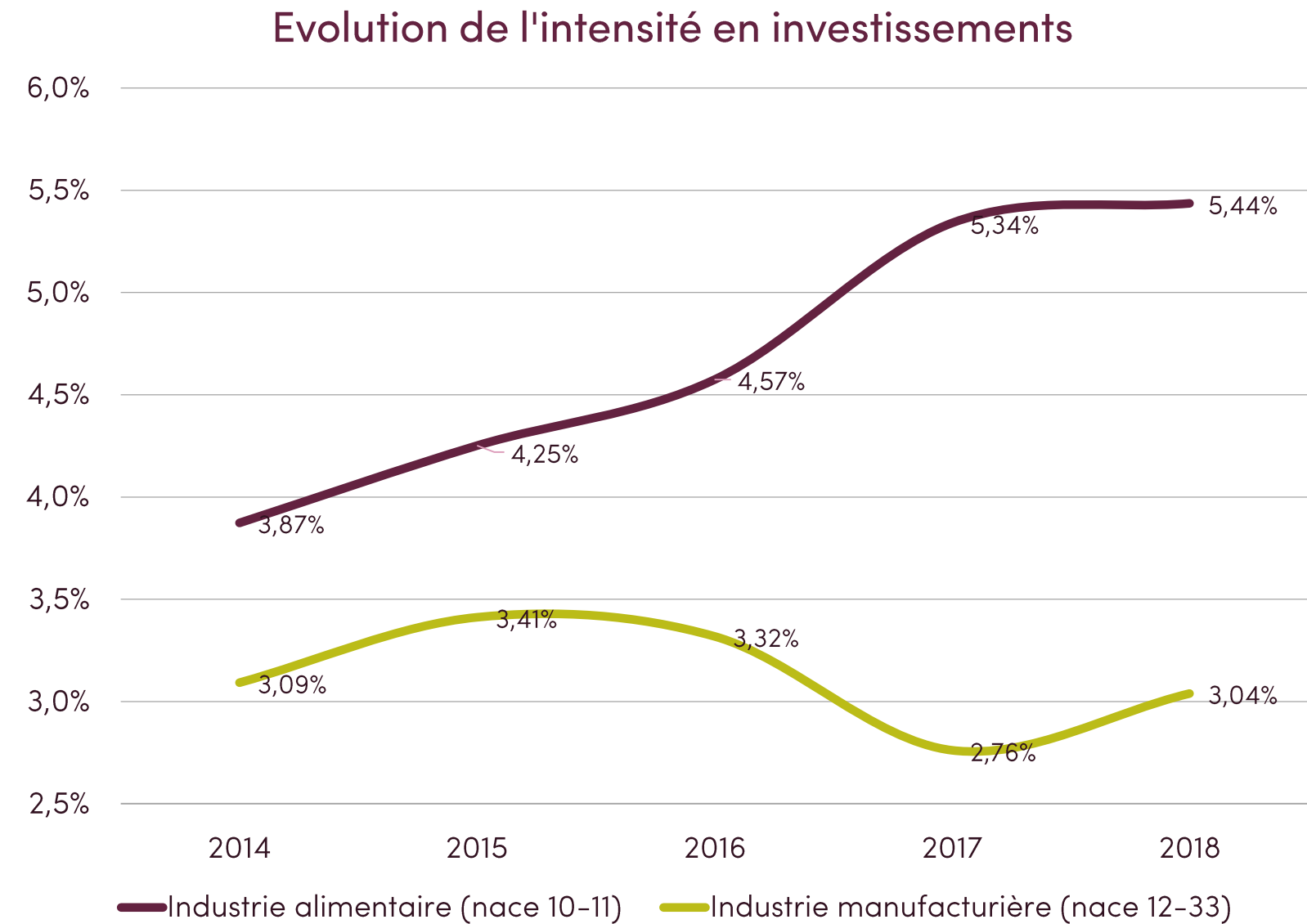
Evolution des investissements (Wallonie)



Intensité d'investissement

Une combinaison d'investissements en très léger recul (-0,1%) et d'un chiffre d'affaires en perte de vitesse (-1,7%) font que l'intensité en investissements (qui mesure le rapport entre investissements et chiffre d'affaires) augmente quelque peu en 2018 (+0,1 point de pourcent).

Ces dernières 5 années, ce coefficient se situait à 4,7% dans l'industrie alimentaire par rapport à 3,1% dans le reste de l'industrie manufacturière. En moyenne, l'industrie alimentaire (qui enregistre une importante augmentation du chiffre d'affaires) a donc investi beaucoup plus ces cinq dernières années que l'industrie manufacturière.



Commerce extérieur

Le moteur se grippe



€ 4,26
milliards
d'exportations



-0,3 %
en 2018
(+4,1 % en 2017)

Points à retenir

Balance commerciale positive de 847 millions € (+19 % par rapport à 2017)

61 % des exportations vers les pays voisins mais elles diminuent par rapport à 2017 (-2,0 %)

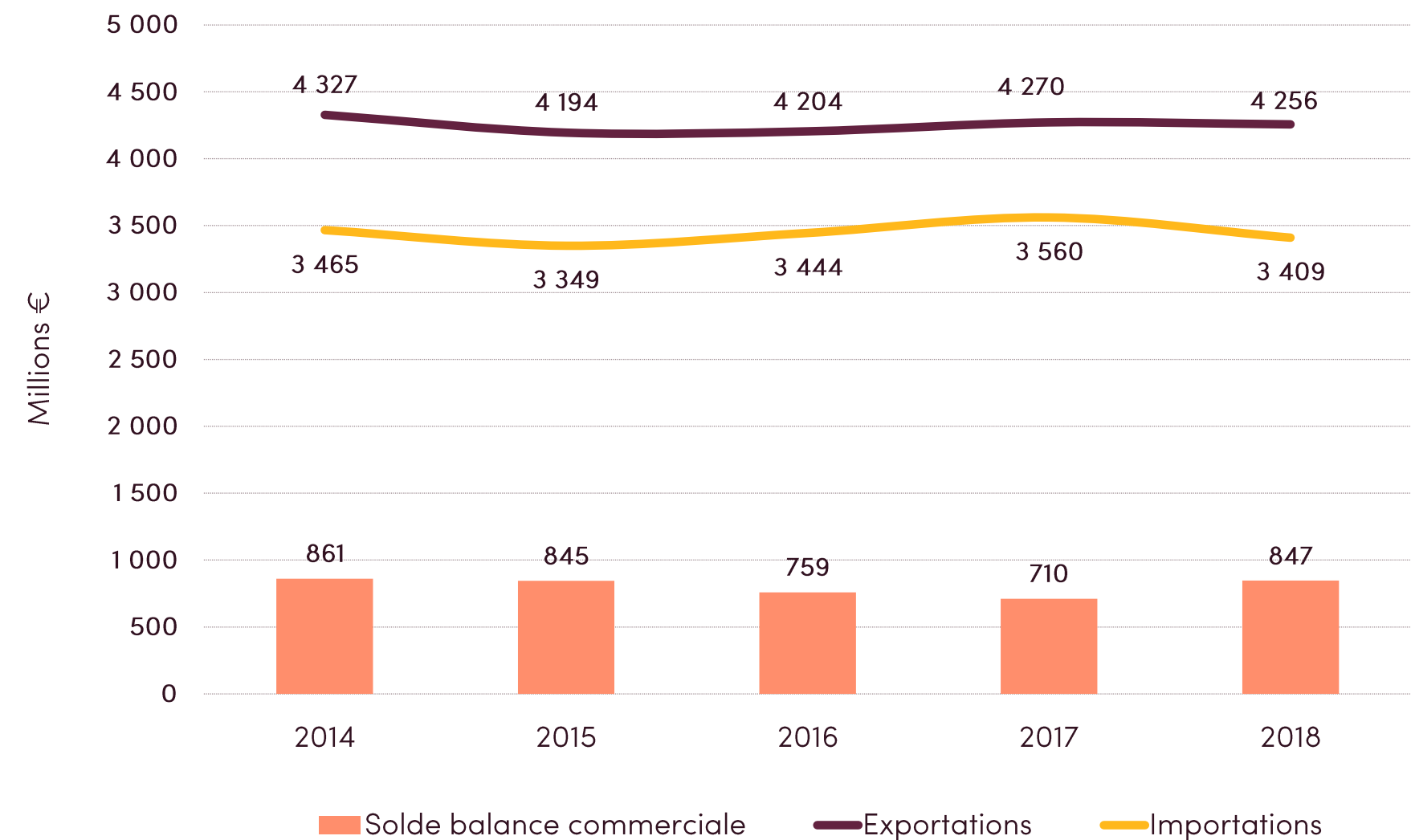
Exportations vers l'Allemagne chutent de 16 %

Évolution du commerce extérieur

L'exportation wallonne de l'alimentation et des boissons s'élevait à 4,26 milliards d'euros en 2018. L'importation de ces produits représentait une valeur de 3,41 milliards d'euros, créant ainsi un excédent de balance commerciale d'environ 847 millions d'euros pour l'alimentation et les boissons.

En 2018 les revenus issus de l'exportation de l'alimentation et des boissons a baissé de -0,3% par rapport à l'année précédente. De plus, par rapport à 2014 on enregistre même une baisse de -1,6%, ce qui équivaut à la diminution de l'importation de l'alimentation et des boissons dans cette période. La balance commerciale (positive) a chuté de -1,7% entre 2014 et 2018.

Évolution du commerce extérieur des denrées alimentaires et boissons (Wallonie)



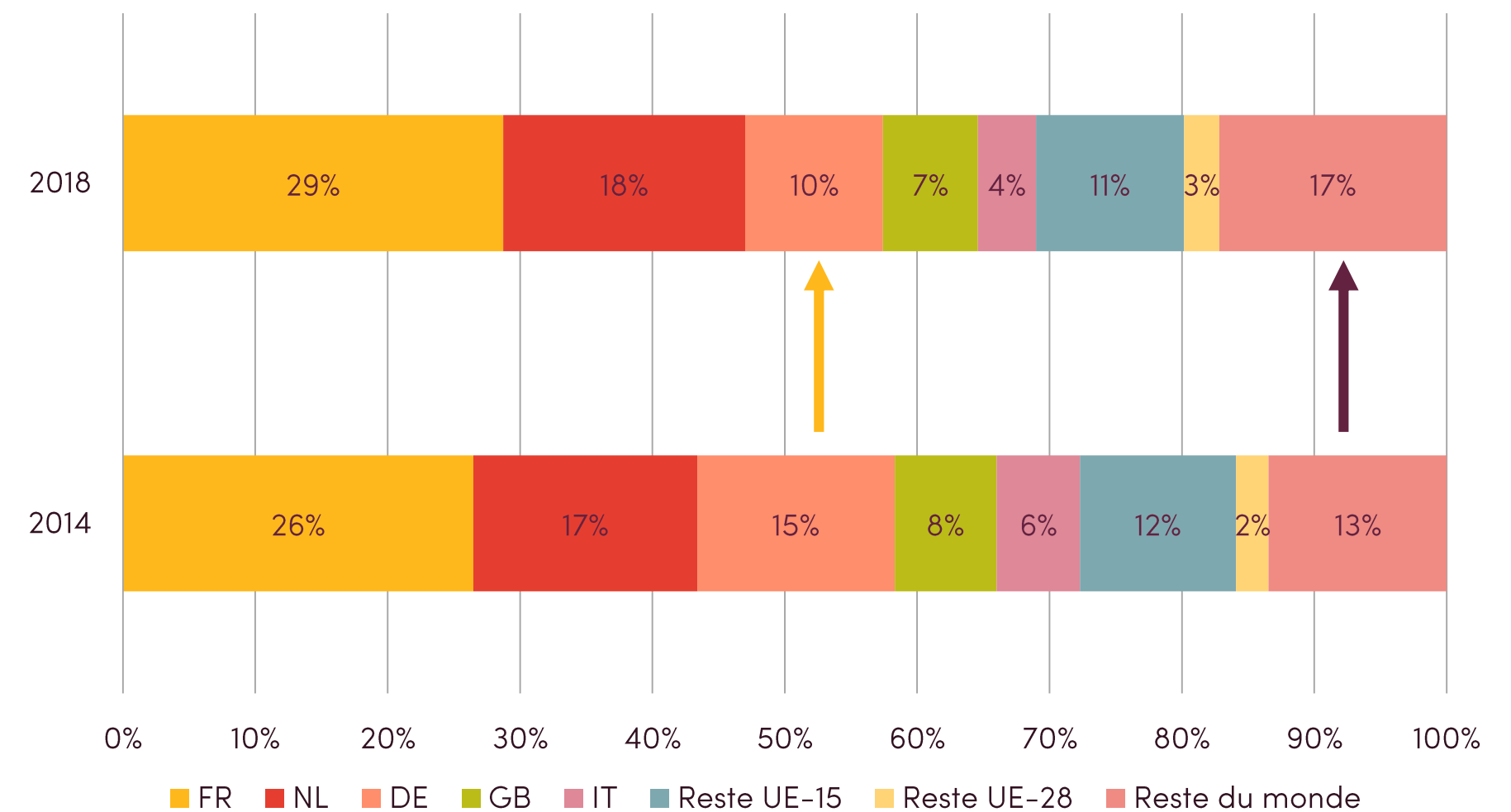
Répartition géographique des exportations

L'exportation de l'industrie alimentaire wallonne reste principalement axée sur l'Union européenne. Le centre de gravité se situe au niveau de nos pays voisins, où 61,5% de nos exportations totales sont destinées. L'exportation vers l'Allemagne, l'Italie et la France est retombée en 2018 avec respectivement -16,3%, - 7,6% et -0,5%, tandis que l'exportation vers les Pays-Bas et le Royaume-Uni a enregistré une hausse de 7,4% et 10,7%.

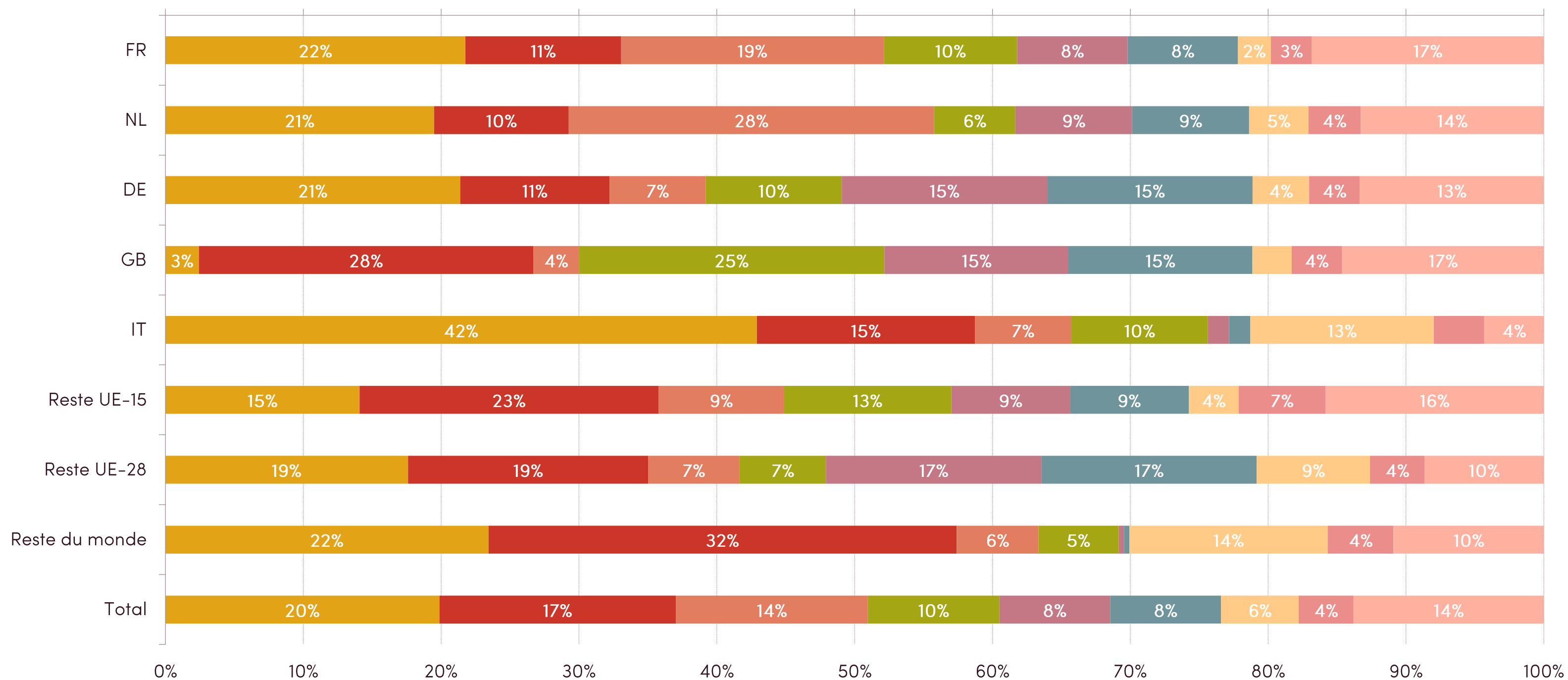
En comparaison à 2014, la part du top 5 des pays exportateurs européens a diminué de 3,3 point de pourcentage en raison de l'exportation croissante vers 28 pays européens, et principalement vers le reste du monde.

L'exportation lointaine a affiché une progression relativement modérée en 2018 de 4,7% après avoir enregistré une hausse considérable en 2017 de 19,0%. Parmi les pays en croissance, on compte notamment la Chine (+23,6%) et les Etats-Unis (+5,8%). L'exportation vers le Japon a enregistré à son tour une forte réduction (-27,3%). Au total, 17% de l'exportation wallonne est destinée aux pays hors de l'UE28 alors que cette part n'était encore "que" de 13% en 2014.

Répartition géographique des exportations wallonnes (2014 vs 2018)



Répartition des exportations par groupe de produits et par marché d'exportation Wallonie (2018)



■ Crémèrie

■ Préparations à base de céréales

■ Farine et orge

■ Préparations à base de fruits et légumes

■ Viande

■ Sucre et confiseries

■ Boissons

■ Produits divers

■ Autres produits alimentaires

Emploi

Le secteur industriel porteur



23.000

emplois directs

37.000

emplois indirects

+2,7 %

ETP

Points à retenir

60.000 emplois en 2018

L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie

Près d'1 emploi industriel sur 5 se trouve dans le secteur alimentaire

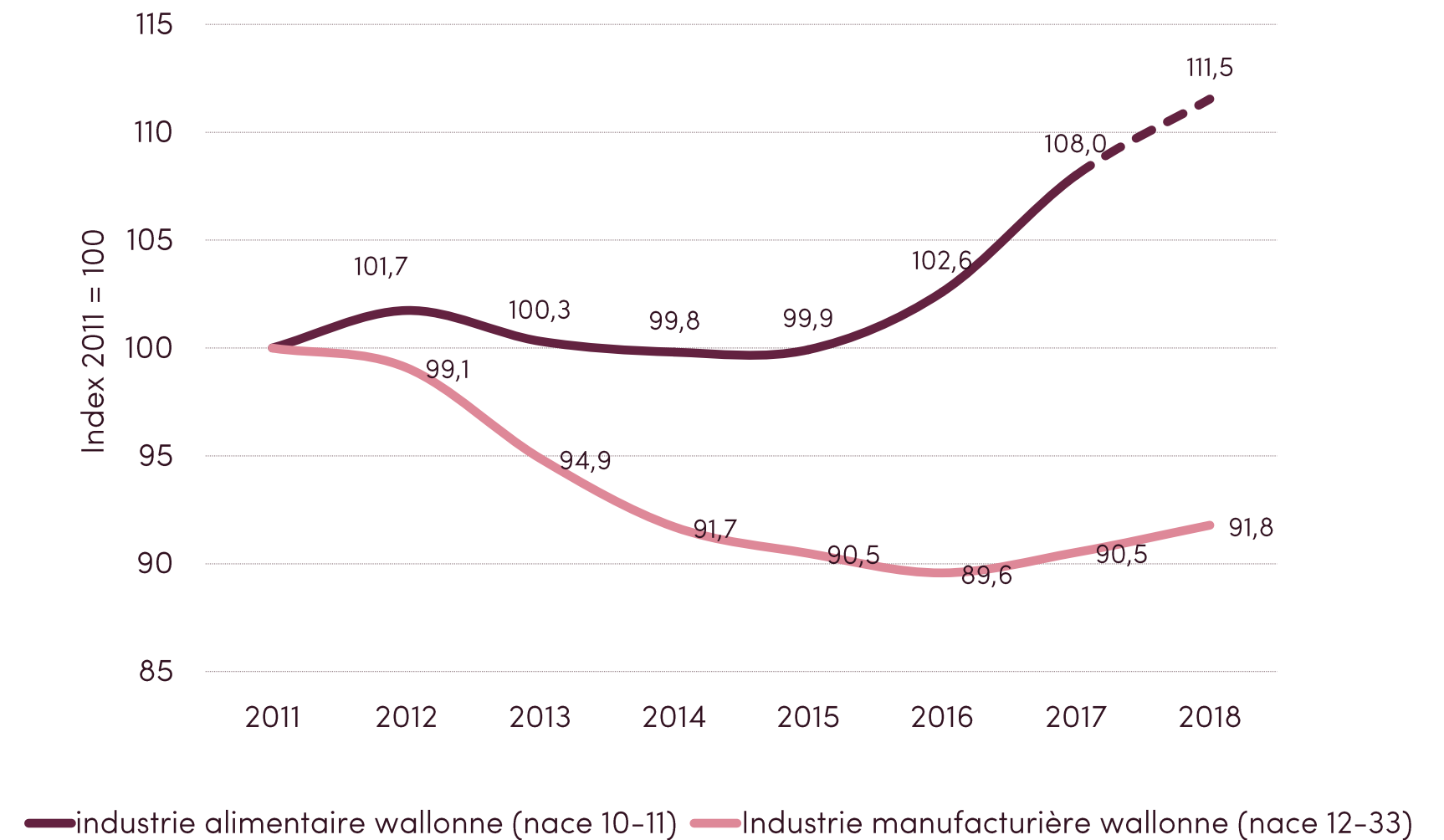
Évolution de l'emploi

En 2018, l'industrie alimentaire comptait 22.813 postes de travail occupés par 18.852 équivalents-temps plein (ETP).

Le nombre de postes de travail a augmenté de 2,0% par rapport à 2017 et le nombre d'ETP de 2,7%. Il faut également souligner que l'industrie alimentaire wallonne est également responsable, via ses fournisseurs et clients, de 37.001 emplois.

Le reste de l'industrie manufacturière a également connu en 2018 une augmentation de l'emploi (+1.213 ETP soit 1,4% de plus qu'en 2017). Suite à la plus forte croissance enregistrée dans l'industrie wallonne, sa part dans l'emploi industriel a continué de progresser ces dernières années. La part dans les postes de travail a crû de 16,9% en 2014 à 18,7% en 2018, exprimé en ETP cette part est passée de 16,1% en 2014 à 17,6% en 2018.

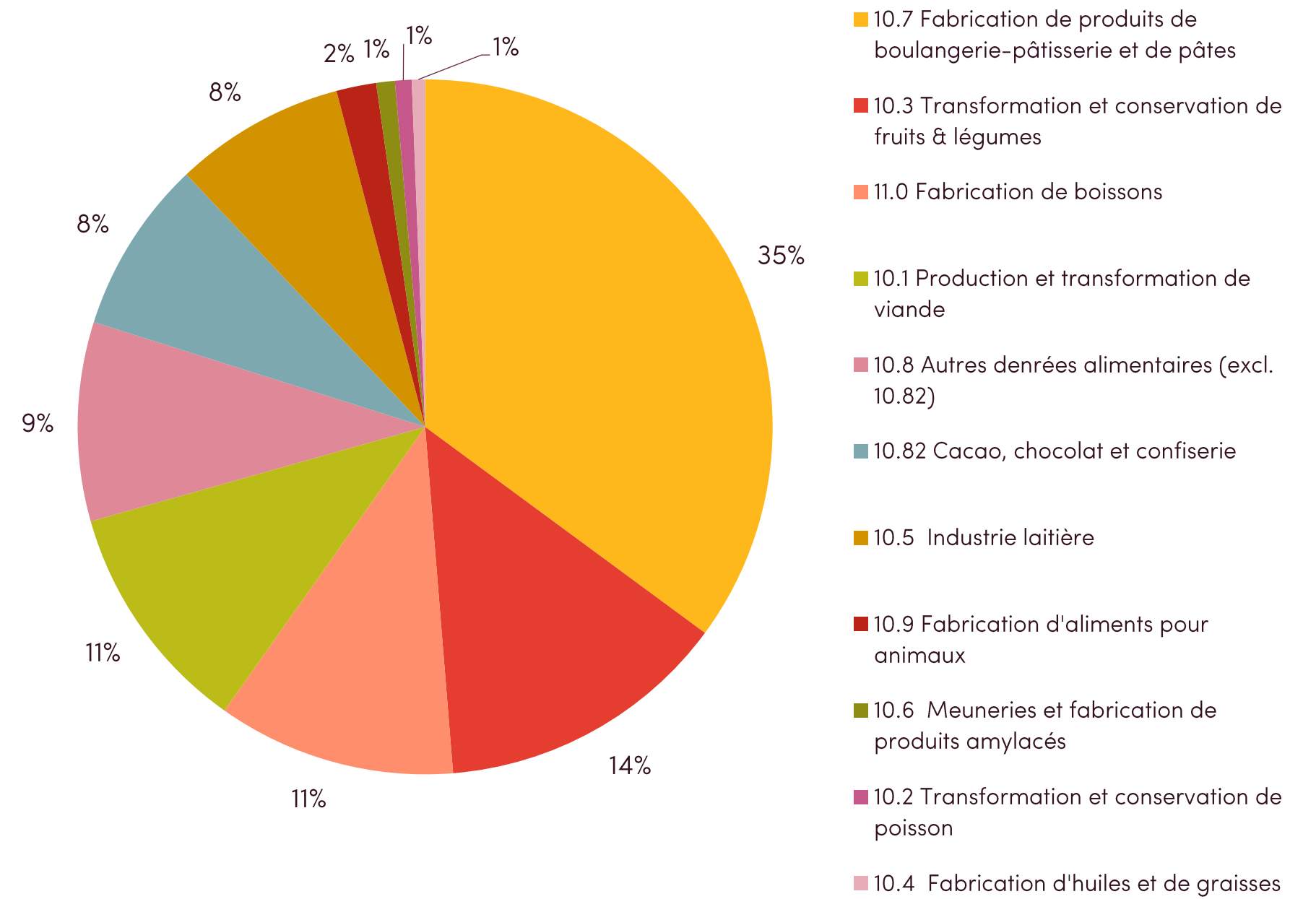
Évolution du nombre d'ETP (Wallonie)



Répartition sectorielle

Les 3 plus grands sous-secteurs en termes d'emplois sont, par ordre d'importance: la boulangerie-pâtisserie, la transformation et conservation de fruits et légumes, et les boissons. A eux trois, ils représentent 60% de l'emploi dans l'industrie alimentaire en Wallonie. Par rapport à 2008, l'emploi dans les entreprises à moins de 49 employés a diminué en faveur des plus grandes entreprises qui comptent entre 50 à 100 employeurs et des grandes entreprises comptant plus de 500 employés. Cette retombée dans les plus petites entreprises est principalement la conséquence de la disparition de petites boulangeries. Par conséquent, l'industrie alimentaire affiche un agrandissement net de l'échelle.

Répartition du nombre de postes de travail par sous-secteur 2017 (Wallonie)

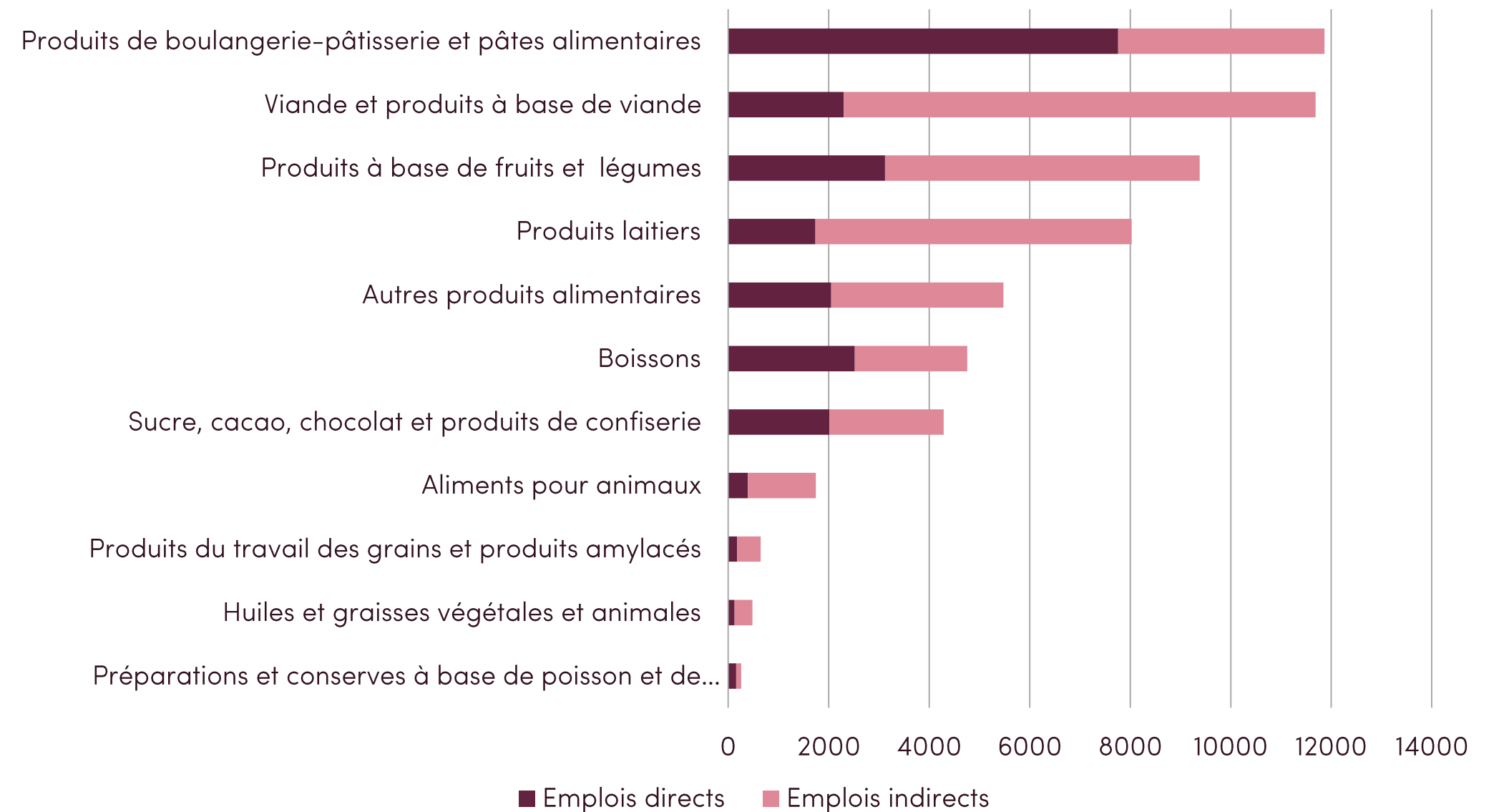


Emploi indirect

L'industrie alimentaire n'est pas seulement responsable d'un grand nombre d'emplois (près de 23.000 postes). Elle crée également indirectement 37.000 postes de travail. En d'autres termes, 1 emploi dans l'industrie alimentaire génère 1,6 emplois dans d'autres secteurs !

Le sous-secteur autour duquel gravite le plus d'emplois indirects est celui de la viande. Pour chaque poste de travail dans ce secteur, 4 supplémentaires y sont liés. Deux sous-secteurs connaissent quant à eux un multiplicateur d'emploi compris entre 3 et 4 : les produits laitiers (3,62) et les aliments pour animaux (3,44).

Nombre de postes de travail (2017)



Employeurs

Un véritable secteur PME



1.569
employeurs



travailleurs
par employeur

Points à retenir

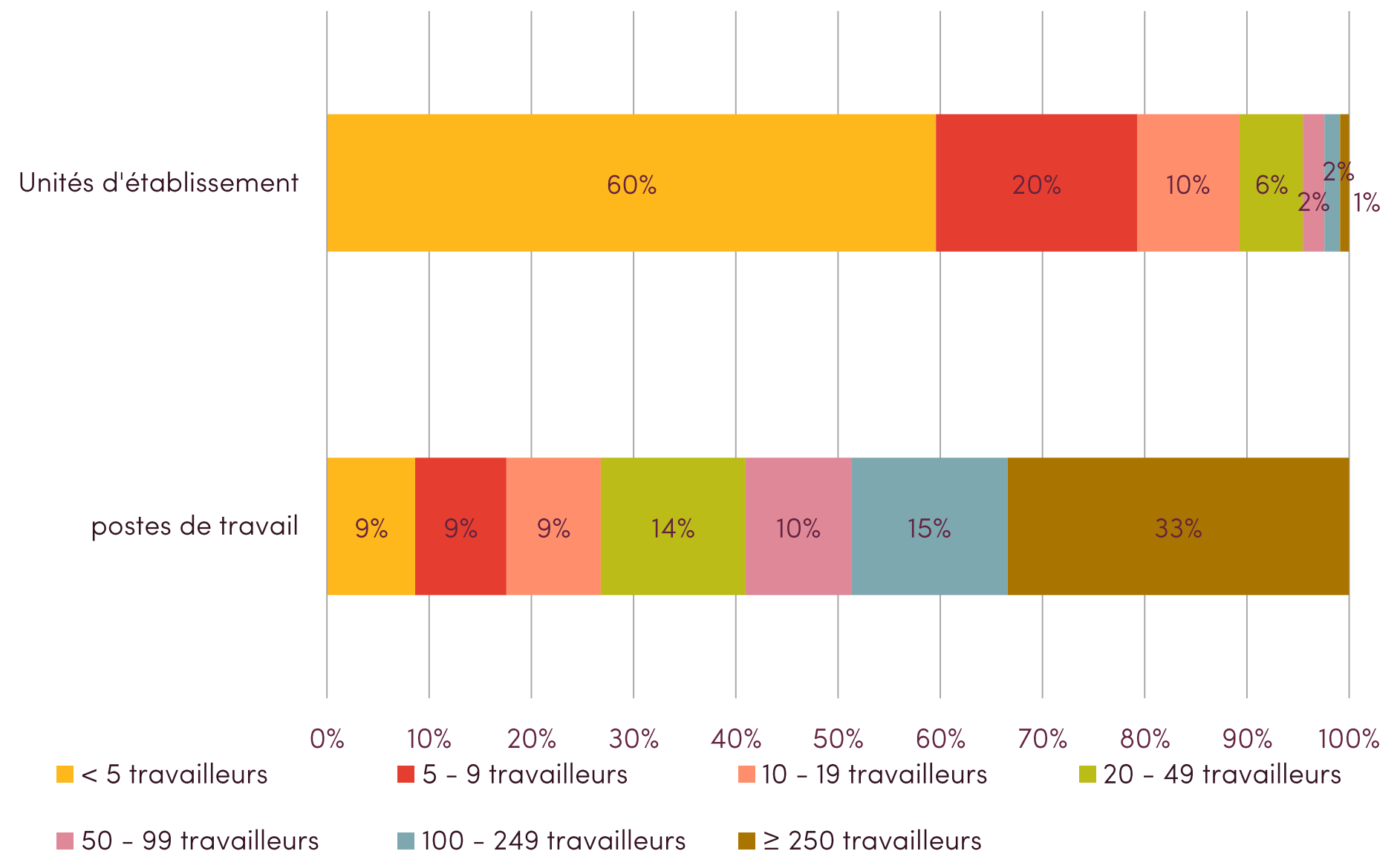
97 % des employeurs comptent moins de 100 travailleurs

30 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

Évolution des employeurs

L'industrie alimentaire est véritablement un secteur de petites et moyennes entreprises. En effet, 97% des unités d'établissement compte moins de 100 travailleurs. En termes d'emploi, ces employeurs représentent environ 45% de l'ensemble des postes de travail de l'industrie alimentaire en Wallonie.

Répartition des unités d'établissement et des postes de travail en fonction de taille 2017 (Wallonië)



Valeur ajoutée

En augmentation



€ 1,9
milliards



+2,6 %
en 2017

Points à retenir

Environ 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie provient de l'industrie alimentaire

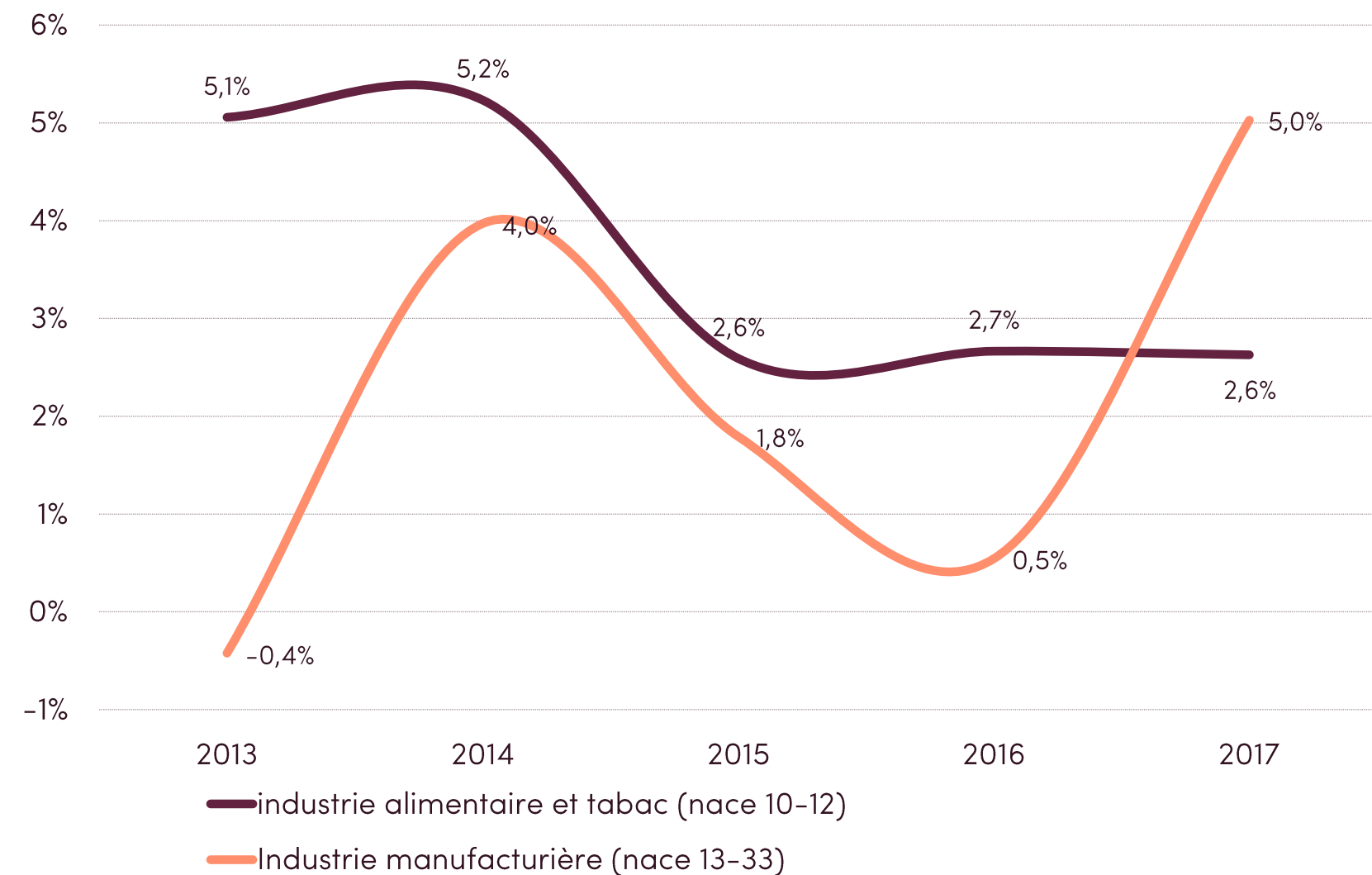
La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté en moyenne de 3,3 % par an depuis 2014

Le reste de l'industrie fait légèrement moins bien sur les

Évolution de la valeur ajoutée

Sur les 5 dernières années, la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire (+ tabac) a connu une progression de près de 14%. Cependant, on constate que depuis 2015, le taux de croissance stagne autour des 2,6%, alors qu'en 2014, la croissance avait été deux fois plus élevée.

Croissance annuelle de la valeur ajoutée à prix courants (Wallonie)



Compétitivité

Coûts sous pression



70%

Electricité
jusqu'à 70%
plus chère



19,3 %

handicap
salarial

Points à retenir

Une heure de travail coûte 1/5e de plus en Belgique que dans les pays voisins

En 2018, les décisions politiques ont rendu la facture d'électricité des entreprises alimentaires 337 % plus chère

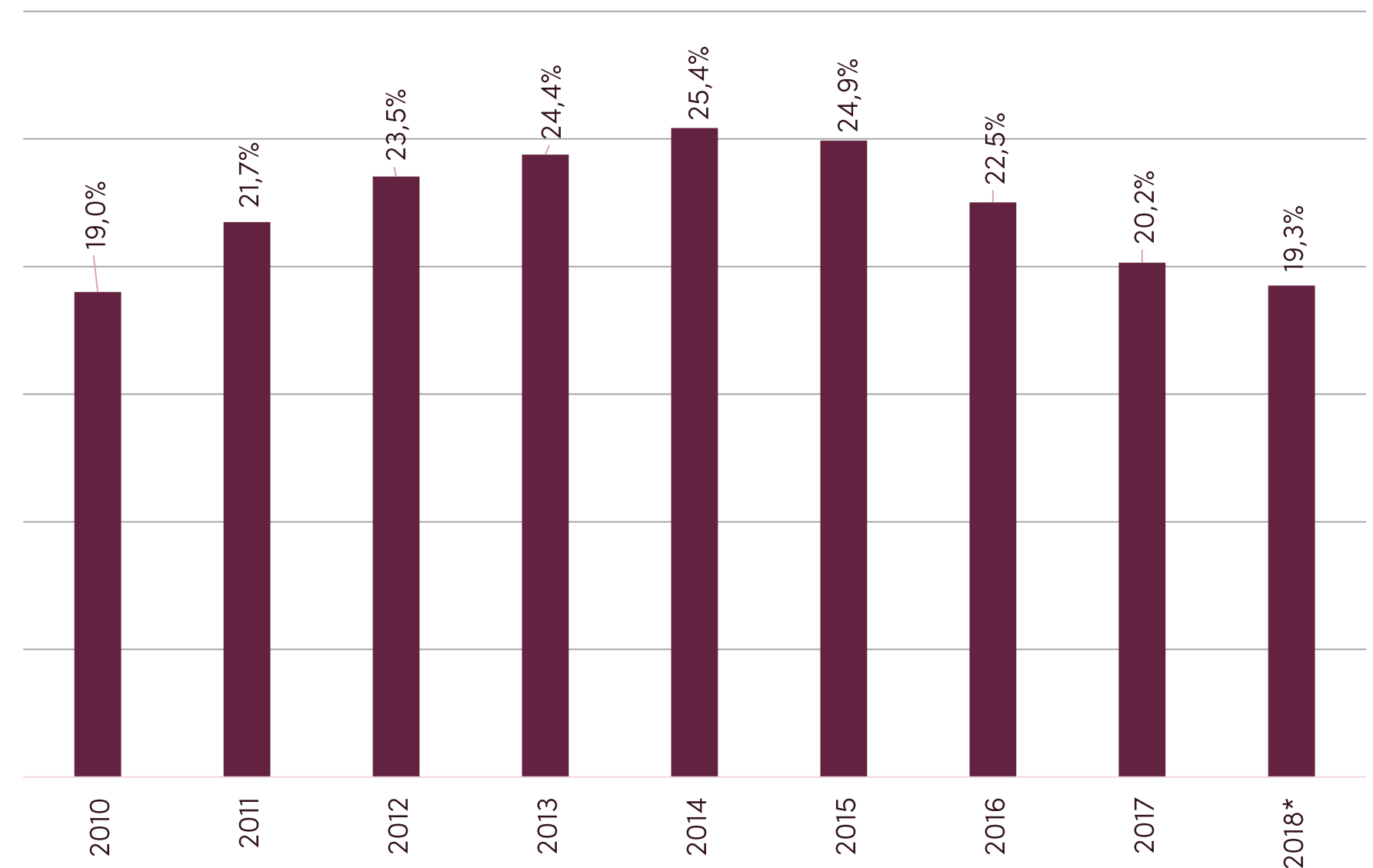
Évolution du handicap salarial

L'handicap salarial de l'industrie alimentaire belge (compte tenu des subventions salariales) comparé à la moyenne pondérée par les trois pays voisins a dépassé les 25% en 2014. Un niveau insupportablement élevé pour la position concurrentielle du secteur.

Depuis 2015, on constate une baisse de l'handicap salarial, sous l'influence de différentes mesures gouvernementales (saut d'index, modération salariale, tax shift), qui se traduit par une augmentation de l'emploi dans le secteur.

Sur base des calculs de Fevia, l'handicap salarial s'élèvera toujours à 19,3% d'ici fin 2018. Afin de maintenir cette tendance positive dans le nombre d'emplois, la réduction continue de l'handicap salarial reste une priorité absolue

Salarial de l'industrie alimentaire belge par rapport à ses voisins (DE, FR, NL)



Évolution du prix de l'électricité

Les petites entreprises alimentaires wallonnes électro-intensives dans les pays voisins, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, paient leur électricité entre 36 et 68 % moins cher qu'en Wallonie. Ce n'est qu'au Royaume-Uni que l'électricité serait plus coûteuse pour une entreprise similaire (CREG). Par rapport aux autres Régions du pays, une entreprise wallonne supportera un coût similaire à celui de son homologue bruxellois mais 32% de plus qu'une entreprise établie en Flandre.

La hausse des surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) en est à l'origine. Selon les calculs de Fevia, une entreprise alimentaire wallonne moyenne a vu augmenter les surcoûts sur sa facture d'électricité de près de 337% sur une période de 8 ans.

Cette augmentation importante des surcoûts sur la facture électrique s'applique aussi aux entreprises qui participent à un accord de branche (Wallonie). Ces entreprises reçoivent certaines compensations financières en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.

Coût de l'électricité pour une petite entreprise électro-intensive (10 GWh) par rapport aux voisins

